



Monsieur Pierre RIBAUTE
Directeur Général Eau France
30, rue Madeleine VIONNET
93300 AUBERVILLIERS

Aubervilliers, le jeudi 29 janvier 2026

Objet : Procédure d'Alerte Sociale

Monsieur le Directeur Général de l'Eau France,

Les Organisations Syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT et FO vous avisent de la mise en oeuvre à compter de ce jour de **la procédure d'alerte sociale** conformément à l'article VI.3 de l'accord du 25 mai 2023 relatif à l'exercice du droit syndical au sein de l'U.E.S Veolia Eau - Générale des Eaux

Cette procédure d'Alerte Sociale fait suite aux deux premières réunions de négociations nationales concernant la NAO 2026 et **aux mesurenttes envisagées** par la Direction de l'Eau France concernant les augmentations salariales 2026 :

- enveloppe de 1,5% pour les Cadres ;
- +0,4% d'augmentation générale pour les non-Cadres ;
- +0,5% d'augmentation individuelle pour les non-Cadres.

Ces mesurenttes ne répondent en rien aux **attentes légitimes des salarié.e.s** de l'UES Veolia Eau portées par nos organisations syndicales, à savoir :

- une revalorisation de la valeur du point à 6 €, contre 5,2936 € actuellement afin de compenser durablement la perte du pouvoir d'achat ;
- une augmentation de l'enveloppe cadres, avec un socle minimal supérieur à zéro;
- la mise en œuvre effective de l'égalité salariale Femmes/Hommes;
- la création d'une indemnité de pénibilité pour les salarié.e.s des plateformes nationales (P&C, RC 360, Paie, Finances, Ingénierie Commerciale) et des filières consommateurs et services supports dans les Territoires, exerçant des fonctions à forte contrainte horaire ou physique;

- l'instauration d'une clause de revoyure à six mois afin d'adapter la politique salariale à l'évolution réelle du coût de la vie.

Cette procédure d'alerte est couplée à une déclaration intersyndicale, ci-jointe, suite à **la mobilisation d'environ 200 représentant.e.s du personnel venant de toute la France** ce même jour devant le siège du Groupe Veolia à Aubervilliers afin de vous démontrer, si besoin en était, notre motivation à aboutir.

Comme le prévoit l'accord du droit syndical, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir au plus tard le 12 février prochain, date de la dernière réunion de négociation de la NAO 2026, afin de faire converger nos points de vue et ainsi **éviter un conflit majeur durant le premier semestre 2026** sur la question des salaires au sein de l'UES Veolia Eau Générale des Eaux.

Sachez que **notre détermination est pleine et entière** et que le report de la réunion du CSEC prévue initialement ce jour ne fait que la renforcer.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Cédric DEVERGNE
DSC CFDT

Patricia BEHAL
DSC CFE-CGC

Vincent HUVELIN
DSC CGT

Séverine ALLAIN
DSC FO

Copie à :

Mme QUAINON, DGRH Groupe Veolia

M. PORCEL, DRH de l'Eau France

M. NOGRETTE, Directeur de la Zone France et Déchets Spéciaux Europe

M. TORRES, DRH Zone France et Déchets Spéciaux Europe

L'ensemble des salarié.e.s de l'UES Veolia Eau Générale des Eaux